

## **2020-03 APPEL D'OFFRES POUR UN EXPERT JUNIOR POUR DYNAMISER LE CENTRE DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES DE SFAX ET APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE MEDCITÉS EN TUNISIE.**

### **Introduction**

L'Association MedCités/MedCities est une association de villes, siégeant à Barcelone, consacrée au développement urbain durable en Méditerranée. Elle est constituée de plus de cinquante villes de seize pays différents et met en œuvre des projets dans les domaines de la planification stratégique urbaine, des services urbains et de l'environnement, du développement social et économique local, ainsi que des activités de formation, d'aide technique et de capitalisation des bonnes pratiques. Le réseau a été créé en 1991 et, depuis lors, il a mené des dizaines de projets au sein des villes méditerranéennes.

Le transfert de connaissances est un des principales lignes d'action de l'association MedCités afin de renforcer les capacités des équipes techniques et politiques des villes membres; avancer les outils méthodologiques existants pour l'élaboration et implémentation de plans stratégiques et projets et promouvoir l'échange d'expériences entre les. Sur cette fonction, les Centres de Transfert de Connaissances, établis à Sfax (Tunisie) et Al Fayhaa (Liban) ont un rôle central. Leur mission est d'accompagner les activités de MedCités, en assurant la communication entre les activités de l'association, leurs membres et les différentes parties prenantes ainsi que la diffusion et promotion de connaissances entre les villes de l'association.

L'Association MedCités et le Municipalité de Sfax ont signé un protocole d'entente le 2 mai 2017 que définit la coopération partagée entre les deux institutions pour le fonctionnement du Centre de Transfert de Connaissances de Sfax.

### **1. Objectif**

L'objectif de cette prestation de services est dynamiser le centre de transfert des connaissances (KTC's) de MedCités à Sfax et appuyer la mise en œuvre des de MedCités en Tunisie.

### **2. Portée des services**

La portée et les caractéristiques des services sont les suivantes :

- L'appui technique et logistique dans l'implémentation de projets de MedCités en Tunisie, en particulier les projets REV-ACTE (formation aux communes tunisiennes en matière d'efficacité énergétique), ASIMA TUNIS, ValEUr Gabès (en cas d'approbation du financement), les assistances techniques ainsi que des autres activités qui puissent être développées pendant l'année 2020.
- Le support au Secrétariat Général pour l'identification d'actions à implémenter l'année 2020, l'appui en la définition du plan stratégique de MedCités 2020-2023 et l'établissement des indicateurs de suivi.
- La gestion logistique des activités de formation et des activités d'assistance technique du CTC Sfax.
- La gestion et élaboration des contenus pour la communication externe des activités de MedCités en Tunisie, en coordination avec le Secrétariat général, en particulier en relation au site [www.medcities.org](http://www.medcities.org) et [www.medurbantools.com](http://www.medurbantools.com)

- L'avancement pour la consolidation administratif et financière du centre de transfert de connaissances (CTC) de Sfax.
- Le suivi administratif de la réception des paiements des frais annuels des villes membres de MedCités en coordination avec le Secrétariat Général, ainsi que d'autres aspects liés à la communication ordinaire avec les membres de l'association en Tunisie.
- L'appui à la traduction, révision et l'actualisation de la documentation de MedCités en arabe.
- L'appui technique à la Direction de la Coopération Décentralisée de la Municipalité de Sfax pour la soumission des projets à différents appels à projets ainsi que le développement des échanges techniques issus à partir de l'action de MedCités en Tunisie ou ailleurs.
- L'accompagnement du Secrétariat Général à l'identification et mise en place des actions de renforcement des capacités des villes Libyennes, qui auront lieu en Tunisie.

Le prestataire devra fournir des rapports bimensuels en détaillant les tâches développées qui devront être approuvés par le Secrétariat Général de MedCités.

L'expert rapportera au secrétariat général de MedCités et aura un lien avec la direction de coopération décentralisée de la Municipalité de Sfax, qui fixera les objectifs conjointement avec le Secrétariat Général de MedCités. Il doit aussi travailler en étroite collaboration avec les autres experts externes de MedCités qui travaillent en Tunisie.

### **3. Typologie du service, durée et lieu d'exécution**

Il s'agira d'un contrat commercial de prestation de services à partir de la date de signature jusqu'au 31 décembre 2020. Le service sera prêté en Tunisie, avec des liens particuliers avec la municipalité d'Sfax, qui est l'hôte du Centre de Transfert de Connaissances.

Le service sera régi par la législation catalane, la législation espagnole et les cours et tribunaux de Barcelone.

### **4. Budget de base de l'appel d'offres**

Le budget maximum de la prestation demandée est de 7025 € (toutes taxes comprises, sauf si l'adjudicataire à son domicile fiscal en Espagne, le montant maximum sera de 8500€, TVA comprise en vigueur à la date de l'adjudication de cet appel d'offres, et qui est de 21 %).

Toute offre d'un montant supérieur à celui-ci sera refusée et exclue de la procédure d'adjudication.

Le budget doit inclure tous les frais que l'adjudicataire doit engager pour le bon accomplissement des prestations sollicitées comme, à titre général, les frais financiers, d'assurances, les frais de voyages sur le territoire tunisien, les honoraires du personnel à sa charge, les frais de vérification et les commissions.

L'offre ne doit pas inclure les frais d'HEBERGEMENT sur le territoire de la Tunisie lorsque cela est nécessaire et les frais de déplacement à l'étranger du territoire de la Tunisie, qui seront convenus et gérés dans chaque cas.

Exceptionnellement, MedCités prendra en charge les frais de déplacement à plus de 150 km de l'adresse de la société / du professionnel retenu. Ces dépenses nécessiteront une approbation explicite et préalable du Secrétariat de MedCités.

Les frais de déplacement à l'étranger du territoire de la Tunisie seront convenus et gérés dans chaque cas.

## **5. Prix du contrat et conditions économiques**

Les coordonnées administratives de l'organe adjudicateur sont :

ASSOCIATION MEDCITIES ET/OU MEDCITÉS  
C / 62, 16-18, EDIFICI B, ZONA FRANCA  
08040 BARCELONA – CATALOGNE - ESPAGNE  
VAT : ESG66401258

Le prix du contrat est celui qui est défini à l'adjudication, conformément à l'offre présentée par l'adjudicataire.

5 factures coïncidentes avec les rapports techniques selon les dates détaillées ci-dessous doivent être présentées avec le détail suivant :

- 25% du montant de l'offre à 31/03/2020
- 18,75% du montant de l'offre à 31/05/2020
- 18,75% du montant de l'offre à 31/07/2020
- 18,75% du montant de l'offre à 30/09/2020
- 18,75% du montant de l'offre à 15/12/2020

Le premier rapport devra inclure un planning détaillé des activités pour l'année 2020 qui sera accordé avec le prestataire. Dans l'offre à soumettre aux présents termes de référence, une première esquisse des activités devra être présentée.

Le délai de paiement de la facture sera le suivant: virement bancaire 30 jours après la date de la facture (les coordonnées bancaires sont requises) après un rapport favorable émis par le Secrétariat général de MedCités à la fin de chaque phase.

Les prestataires de services devront assumer directement les impôts locaux et nationaux s'appliquant, sauf s'ils possèdent leur domicile fiscal en Espagne. Dans ce cas, la législation fiscale espagnole en vigueur en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) s'appliquera.

Les commissions bancaires provenant du paiement des factures seront prises en charge à parts égales (SHA selon la codification bancaire).

MedCités peut exiger à l'adjudicataire retenu toute l'information nécessaire quant à ses obligations en matière de paiement de ses cotisations à la Sécurité Sociale ou de ses impôts à l'administration fiscale.

## **6. Conditions de participation**

### **General Secretariat**

Toutes les personnes physiques ou morales ayant la pleine capacité d'agir, ne faisant l'objet d'aucune interdiction de prestation de services, et pouvant démontrer leur solvabilité technique et leur expérience professionnelle peuvent se présenter à l'appel d'offres.

#### **7. Clause de confidentialité**

L'information à laquelle l'adjudicataire retenu aura accès pour accomplir l'objectif de ce contrat doit être de nature confidentielle et elle ne peut être utilisée pour toute autre activité que celle prévue dans le présent contrat. Si une utilisation particulière de l'information génère des doutes quant au respect de cette clause de confidentialité, l'adjudicataire retenu doit demander, dans tous les cas, le consentement de MedCités.

#### **8. Paternité et propriété des travaux**

La propriété et la paternité des travaux du service reviendront à MedCités. Toute utilisation ou mention dans des publications, articles, interviews, conférences, etc., dans n'importe quelle langue, doit faire l'objet d'une autorisation expresse de MedCités en sa qualité de propriétaire.

#### **9. Résiliation du service**

Le service pourra être résilié par l'une des parties pour toute raison objective avant la date stipulée au point 3 du présent appel d'offres, avec un préavis d'un mois.

#### **10. Présentation de l'offre**

L'offre doit être présentée à l'adresse électronique : [contact@medcities.org](mailto:contact@medcities.org)

- Délai de présentation des offres : 10 jours ouvrables à partir de la date de publication de l'offre sur le site web de MedCités.
- Indiquer dans l'objet du courriel "2020-03 Appel d'offres pour un expert junior pour dynamiser le Centre de Transfert des Connaissances de Sfax et appuyer la mise en œuvre des activités de MedCités en Tunisie".
- L'offre présentée doit obligatoirement indiquer clairement : la raison sociale, l'adresse, le téléphone, le courrier électronique et le numéro d'identification fiscale (VAT) de l'entreprise candidate.

L'offre doit inclure l'ensemble des services et des conditions décrits aux points précédents. Indépendamment de la possibilité pour le candidat de joindre à son offre toute l'information complémentaire qu'il peut juger utile, cette information doit obligatoirement contenir la documentation suivante :

- L'offre détaillée des services.
- La proposition économique : les candidats devront présenter une proposition économique en euros signée par eux-mêmes ou par leurs représentants. Les prix mentionnés devront inclure tout type d'impôt, de taxe ou prélèvement fiscal d'ordre européen, national, régional ou local, comme indiqué aux points 5 et 6 du présent appel d'offres.
- Le CV du professionnel ou de l'entreprise et de l'équipe de travail, en indiquant des exemples de travaux similaires les plus significatifs déjà effectués et, le cas échéant, expérience internationale.

Si des informations supplémentaires sont nécessaires pour pouvoir participer à l'appel d'offres, nous vous convions à contacter MedCities en écrivant à l'adresse électronique [contact@medcities.org](mailto:contact@medcities.org). Seules les questions écrites concernant les clarifications de l'offre recevront une réponse.

MedCities peut demander des informations supplémentaires relatives à la proposition s'il le juge approprié. Si tel est le cas, les candidats dont les présentations exigent des précisions devront répondre dans un délai raisonnable fixé par l'équipe d'évaluation.

## 11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres répondra aux plus avantageuses, en tenant compte le tableau de bord suivant:

1. Pour la meilleure offre à la proposition économique définie dans le présent document, jusqu'à 20 points.

En ce qui concerne la meilleure offre économique, la note la plus élevée sera attribuée à la plus économique et le reste des offres sera noté proportionnellement en fonction du prix offert, selon les critères suivants:

$$PE = 20 \times (VL - VE) / (VL - Vmin)$$

étant:

PE Score en fonction de l'offre économique  
VL Montant des enchères  
VE Montant de l'offre  
Vmin Montant le plus bas

2. Critères de jugement de valeur jusqu'à 80 points.

- Offre technique: jusqu'à 30 points.
- Méthodologie et plan de travail: jusqu'à 20 points.
- Qualité globale de la proposition: jusqu'à 10 points.
- Organisation et équipe de travail: jusqu'à 20 points.

MedCities garantira l'égalité dans le traitement des personnes/entreprises candidates, et elle maintiendra les offres confidentielles.

L'identité de la personne/entreprise adjudicataire sera annoncée dans un délai de 5 jours ouvrables à partir de la date limite de présentation des offres.

Barcelone, 11 février 2020

Josep Canals Molina  
Secrétaire Général